

Avis voté en plénière du 08 septembre 2015

Promouvoir une culture de l'évaluation des politiques publiques

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Le groupe de l'Outre-mer salue la qualité du travail réalisé sur un sujet important, notamment pour l'Outre-mer, où la question du renforcement des capacités d'évaluation au niveau national et territorial des politiques publiques constitue un véritable enjeu de développement.

Les questions de fond abordées dans l'avis permettent en effet de rappeler combien il est difficile de mener une évaluation des politiques nationales dédiées à l'outre-mer. Cela tient essentiellement à la faible territorialisation de l'action publique, de l'évaluation et surtout de l'outil statistique.

En outre, la forme actuelle des études d'impact désormais obligatoires dans le processus d'élaboration des projets de loi, ne permettent pas une bonne prise en compte des problématiques bien spécifiques à l'outre-mer. Cette obligation constitutionnelle de prise en compte des réalités ultramarines a davantage été respectée sous les angles juridiques et institutionnels que sous les angles économiques, sociaux et environnementaux. Il faut sans doute y voir la conséquence d'une approche encore trop peu sensibilisée aux réalités complexes des territoires ultramarins.

Dans ce contexte défavorable, l'avis met en lumière le rôle joué par le service d'évaluation des politiques publiques du ministère de l'Outre-mer qui est en effet un acteur original de cette évaluation du fait de sa dimension interministérielle et interterritoriale.

Le groupe de l'Outre-mer considère que les capacités de la Direction générale des Outre-mer et de son service d'évaluation des politiques publiques doivent être renforcées, en particulier afin de lui permettre de disposer de données utiles aux outre-mer, de les traiter et d'améliorer les coopérations avec les différents acteurs des statistiques publiques.

En outre, il soutient l'idée de renforcer véritablement l'action et les moyens de la Commission nationale d'évaluation des Politiques de l'État en Outre-mer (CNEPEOM) qui rassemble parlementaires, représentants de la société civile et administrations concernées.

Ce premier avis porté par la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques permet ainsi d'avancer des pistes de réflexion pertinentes et des propositions que le groupe approuve. Il a voté l'avis.

